

mardi 21 avril 2020

à M. Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil
à M. Chaleix, directeur académique DSDEN 93
à M. Troussel, président du département

s/c de Mme Pouyadoux, cheffe d'établissement

copie aux organisations syndicales CGT, FO, SNEP et SNES-FSU

Réuni en assemblée générale en visioconférence (à distance), avec les sections syndicales CGT, FO, SNEP et SNES-FSU, le personnel du collège Marie Curie des Lilas fait part de sa plus vive inquiétude quant aux annonces des ministres concernant une éventuelle réouverture des établissements scolaires.

Nous enseignons dans le département de Seine-Saint-Denis, troisième département le plus touché de France par le Coronavirus (794 décès au 21 avril), après Paris (1273 décès) où certains d'entre nous résident. Pour nous rendre au travail, nous sommes nombreux à devoir prendre les transports en commun où la « distanciation sociale » est impossible à respecter.

L'ordre des médecins, en la personne de son président, le Docteur Patrick Bouet, s'oppose à un retour à l'école le 11 mai : les enfants sont des vecteurs potentiels, les gestes barrières très difficiles à faire respecter. Déconfiner le milieu scolaire reviendrait à remettre le virus en circulation. Ce choix est dangereux.

Au Japon, les écoles ont été rouvertes le 6 avril pour être de nouveau fermées le 13 avril à cause d'une deuxième vague de contamination. À Singapour, le confinement est prolongé d'un mois à partir du 20 avril, après une deuxième vague de contamination.

En France, l'Institut Pasteur prévoit 5,7% de la population contaminée, alors qu'il en faudrait 70% pour que « l'épidémie puisse être contrôlée uniquement grâce à l'immunité collective ». L'étude précise clairement que « Sans vaccin, l'immunité collective sera insuffisante pour éviter une seconde vague à la fin du confinement ».

Nous enseignons dans un établissement scolaire où il est impossible d'envisager que cette « distanciation sociale » soit respectée dans les espaces communs : dans la cour, les couloirs, les toilettes, la cantine, les salles de classes pour certaines exiguës, etc.

Malgré les diverses annonces ministérielles, nous savons que le personnel des hôpitaux ne dispose toujours pas de matériel suffisant pour mener à bien sa mission dans le plus strict respect des règles sanitaires : masques ffp2 en quantité suffisante, blouses jetables (et non sacs poubelles transformés en blouses...), nous savons que les lits de réanimation n'ont pas été augmentés à la mesure de ce que nécessite la crise (7000 lits de réanimation en France contre 25000 en Allemagne par exemple). Comment imaginer que nous aurons ce matériel pour nous protéger, ainsi que les élèves ?

Dans ces conditions, comment penser que nous soyons parfaitement sereins et rassurés quant à une éventuelle reprise des cours dès le mois de mai ? Comment pouvons-nous comprendre et accepter que l'on nous expose, ainsi que nos proches, à une telle menace ? Quelles véritables garanties de sécurité sanitaire seront proposées par l'État ou par la collectivité territoriale pour tout élève et pour le personnel, en particulier pour le personnel d'entretien dont il est évident qu'il serait particulièrement exposé ? Aurons-nous des tests ? Ainsi, nous refusons de nous rendre dans notre établissement scolaire où nous risquons de nous mettre en danger en nous exposant à une contamination, ainsi que nos proches, certains d'entre eux étant à risques.

Sans réponses réalistes et précises de la part de l'Etat, du département et des autorités sanitaires, une rentrée même progressive n'aura pas de sens. Ainsi, dans de telles conditions, le déconfinement et la réouverture des établissements scolaires ne pourront pas se faire dans le département, voire la région, ce qu'a d'ailleurs évoqué M. Blanquer soulignant qu' « on peut imaginer que dans certains territoires le confinement soit maintenu ».

De plus, nous attendons des engagements forts et par écrit :

1. Quel matériel suffisant en quantité et en qualité, précisément, l'Éducation Nationale fournira-t-elle aux personnels et aux élèves des établissements scolaires ?
2. En cas de contamination d'un personnel, qualification de cette maladie en « accident du travail ». Le coronavirus pouvant entraîner de lourdes et durables séquelles, et un rétablissement long.
3. Assurance que le déconfinement sera soumis à la capacité hospitalière réellement et immédiatement disponible autour de nos établissements scolaires.

Enfin, Monsieur le Ministre de L'Éducation Nationale, lors de son audition par la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale mardi 21 avril, a insisté sur son « volontarisme social » et nous l'en félicitons. Le troisième trimestre, marqué par la pandémie du Coronavirus, nécessitera à la rentrée prochaine de disposer de moyens supplémentaires afin de prendre en charge les élèves de notre collège et « résorber la fracture sociale », « compenser les problèmes sociaux ».

Ainsi, nous prenons note de ses déclarations et vous demandons pour la rentrée scolaire 2020 :

- L'abondement de notre DHG afin de ne pouvoir mettre en place tous les demi-groupes nécessaires au rattrapage du troisième trimestre 2020,
- L'abondement de notre DHG afin de pouvoir offrir du latin et du grec à tous les élèves qui en feront la demande (au minimum, maintien des 21h actuelles),
- La possibilité d'inscrire les élèves qui le souhaitent et que la situation actuelle a tenus éloignés du collège aux options latin et grec jusqu'après la rentrée de septembre,
- Le retour au seuil de 25 élèves par classe, afin de pouvoir suivre au mieux nos élèves,
- L'embauche de tous les AVS nécessaires,
- Le renforcement de notre équipe de vie scolaire (Création d'un poste de CPE et de deux postes d'AED et un poste d'assistant pédagogique à temps plein),
- La garantie qu'aucun poste ne sera supprimé à la rentrée 2020,
- Le renforcement conséquent des équipes d'entretien pour faire face aux exigences sanitaires.

Veillez croire, Monsieur le recteur, Monsieur le directeur et Monsieur le président à l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation nationale.

*Les personnels du collège Marie Curie – Les Lilas (93)
soutenus par leurs sections syndicales CGT, FO, SNEP et SNES-FSU*